

Marseille, le 23 février 2023

**Madame Frédérique CAMILLERI**  
Préfète de police  
Préfecture de police des BDR  
Place Félix Baret – CS 80001

13282 MARSEILLE Cedex 08



LE MAIRE

N/REF. : PB/VBM  
N° 17414/23/02/00032

Madame la Préfète,

Je viens d'apprendre par la presse que le déploiement à Marseille de la cinquantaine de radars urbains programmés pour 2023 a été repoussé et je ne peux qu'être étonné de cette décision.

Ces installations dont plusieurs concernaient le 8ème arrondissement sont particulièrement attendues par un nombre important des habitants de mon secteur qui regrettent les incivilités routières et en particulier les excès de vitesse, les rodéos et les comportements dangereux.

Ces radars permettraient de réduire sensiblement les infractions dans les rues et avenues du secteur.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir reconsidérer cette décision de report car l'apaisement de la circulation est un enjeu majeur en particulier dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques 2024.

J'espère, à l'instar des habitants et CIQ qui m'ont contacté à ce sujet, que nous pourrons disposer rapidement de ces radars et je vous remercie des précisions que vous pourrez m'apporter.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pierre **BENARROCHE**